



OL/ CS- 12/12/2019

Procès-verbal du Conseil d'administration du 3 décembre 2019

Convoqué à 18h à La Veyrière pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, envoyé aux administrateurs et aux adhérents le 18 novembre, rappelé la veille.

Présents :

10 Administrateurs Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jacques Lelarge, Jean-Claude Secchi, Charles Lacombe, Claude Saulgeot, Georges Davignon, Michel Meyer, Michel Bodoy, Laurent Billet

4 Adhérents : Paquito Barbier Valérie Buga, Jacques Herrgott, Emile Miège

Excusés 6 : Loïc du Besset, Françoise Carteron, Christian Jalon, Bernadette Mulliez, Catherine Oliver, José Oliver.

Le Conseil au complet (10/10) peut délibérer valablement

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- *Ordre du jour du CA envoyé le 18/11/2019 ; Confirmation de l'ordre du jour envoyé le 02/12/2019*
- *PV du CA du 05 novembre 2019*
- *Document de travail actualisé : Veyrier 2020 « une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisée pour les habitants »*
- *Projet de contribution PDU du 2/12/2019 : un projet en trompe l'œil ?*
- *Ébauches de cahier des charges BVV pour les candidats aux élections municipales*
- *Blog OL du 17/11/2019 : « En finir avec des pratiques d'un autre âge »*

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 01 octobre 2019.

Le projet (réf.CS-OL15/11/2019) est approuvé à l'unanimité et mis en ligne sur le site www.bienvivreaveyrier.org, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales »

2) Veyrier du lac 2020 : une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisée pour les habitants.

De l'avis de beaucoup d'habitants, Veyrier devient « invivable » à certaines périodes et heures de pointe ; ceci est lié au trafic automobile et touristique intense, à la transformation du village rue en village route de transit, à l'urbanisation galopante, à l'absence de vision urbanistique. Le document de travail finalisé à date (8 pages) complété suite aux réunions du 3/09, 18/09, 1/10, 5/11 et à la contribution de plusieurs adhérents de différents quartiers comprend 9 chapitres : §1 Objectifs généraux, §2 Objectifs secondaires, §3 Recommandations, §4 Diagnostic des flux, §5 Contexte et historique, §6 Légitimité de BVV et contributions antérieures, §7 Principes directeurs, §8 Leviers d'actions, §9 Zones de vigilances prioritaires, diagnostic et propositions de solutions. Après le passage en revue de ce document les administrateurs l'approuvent à l'unanimité et demandent au Président d'en assurer la diffusion. Il sera remis à la Mairie, au Grand Annecy, au Département, à la presse et au CEREMA (comme il a été convenu avec son responsable, la Mairie et le représentant du collectif qui l'a sollicité).

3) Cahier des charges BVV pour les candidats aux municipales

Vu les dégradations constatées depuis plusieurs années, vu les questions et demandes des adhérents et sympathisants, vu les propositions et actions de BVV en faveur du cadre et de la qualité de vie des Veyrolains, le Conseil d'Administration unanime a décidé de réaliser un questionnaire relatif aux grandes thématiques à soumettre aux candidats qui se présenteront à la mandature pour connaître leur positionnement sur chaque sujet. En cas de convergence, le Conseil, encouragé par les adhérents, souhaite qu'une demi-douzaine de

personnes (membres ou sympathisants de l'association) figure dans une liste d'union pour y porter nos idées et veiller à toute dérive par rapport aux engagements programmatiques sur le cadre et la qualité de vie à Veyrier.

Les réflexions communes ont débuté il y a 2 mois et 5 contributions communiquées (CS, GD, LB, OL, JCS), mises en forme de « mapping » visuel pour la discussion. Chacune des 10 thématiques est inventoriée, discutée, amendée, enrichie. Elles seront, après décision unanime, regroupées en 3 pôles principaux (OL, JCS et MB pour documenter un peu plus le pôle finances).

Il est aussi convenu que les administrateurs proposeront leur hiérarchie personnelle des thématiques listées, et/ou de leurs sous-thèmes, sans pour autant vouloir transformer l'exercice du cahier des charges en pseudo programme électoral.

Tout cela sera prêt début janvier 2020.

4) Enquête publique PDU du Grand Annecy

Comme développé au CA de novembre dernier, l'enquête publique se déroule jusqu'au 16/12/2019 appuyée sur un document de 172 pages et de plus de 500 pages d'annexe. Le « Projet pour les mobilités de demain » selon son intitulé flatteur ne restera pas dans les annales en tout cas pas celles de l'Urbanisme ou de l'aménagement du territoire, ni celles de l'information des citoyens.

Le Président, qui a participé depuis plus de 2 ans aux réunions de travail du projet organisées par le Grand Annecy, et a participé activement aux réunions de la Concertation publique préalable en 2018, s'est plongé dans la masse de documents pour en extraire un document intitulé « **PDU 2030 : un projet en trompe l'oeil** » à présenter au commissaire enquêteur dont la conclusion se résume ainsi : « *pour toutes ces raisons, incohérences, insincérités ou maladroites involontaires, je souhaite que le projet soit clarifié dans sa présentation et modifié dans son contenu* »

Le C.A. vote à l'unanimité le texte « *PDU2030 : un projet en trompe l'oeil* » qu'Olivier déposera au nom de BVV à la Commission d'enquête (avis n° 162, déposé le 11/12/2109).

5) Questions diverses :

- A ce jour le nombre de cotisations enregistrées est de 95 ; une petite dizaine supplémentaire est annoncée.
- Un capteur de pollution, demandé par le Président il y a 3 ans, va être installé à Veyrier rue de la Tournette vers l'église.
- Il serait souhaitable de rétablir les comptages de circulation permanents (le compteur a été supprimé en 2013 lors des travaux de la voie verte bidirectionnelle de Chavoires).

**La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le mardi 7 janvier 2020
dans la salle de réunion de la Veyrière à 18 h.**